

**Annexe 6 - Chronogramme
Projet DEVEL'UP**

OUI	Année 1												Année 2												Année 3												Responsable												
	nov-21	déc-21	janv-22	fév-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	fév-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	fév-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24													
001	L'accompagnement rural productif est développé dans les différentes zones d'intervention ciblées de l'agence																																																
001.1	Dans les localités ciblées, des activités économiques sont créées et pérennisées grâce aux services de l'agence, au soutien de développement local et aux partenariats établis avec les acteurs locaux																																																
1.1	Établir un diagnostic initial des zones d'intervention de la zone à Madagascar																																																
1.1.1	Renforcer les compétences des OSC partenaires impliqués en vue de l'administration dans l'application de la méthodologie PAMELA																																																
1.1.2	Organiser en partenariat avec les partenaires électriques locaux et les OSC locales partenaires des sessions d'accompagnement aux possibilités d'usage de l'électricité intégrant un volet genre ainsi que sur les possibilités d'usage d'équipements des populations des localités ciblées																																																
1.1.3	Sélectionner de nouveaux partenaires pour développer et faire vivre une activité économique productive en lien avec l'électricité d'origine renouvelable permettant un développement global des bénéficiaires																																																
1.1.5	Acquiescer et installer les équipements électriques nécessaires au lancement/développement des activités productives et commerciales en respectant une planification réaliste des interventions locales																																																
1.1.6	Organiser des sessions de formation techniques à destination des acteurs sélectionnés en vue de renforcer les compétences de la population des zones ciblées																																																
1.1.7	Accompagner les entreprises sélectionnées lors de la mise en place de leur activité de développement économique																																																
1.1.8	Mettre en place un réseau d'entraide intercommunales de soutien des entrepreneurs locaux géré par l'OSC partenaire dans chaque zone d'intervention																																																
001.2	La stabilité des services électriques locaux dans le sud de Madagascar est renforcée																																																
1.2	Renforcer les interventions techniques de production de services électriques de qualité conformes selon les mesures de régulation à la future demande en électricité des abonnés économiques et commerciaux de la zone de développement local																																																
1.2.1	Organiser, avec l'appui des partenaires électriques locaux, des sessions de sensibilisation à la consommation responsable, aux économies d'énergie et à la gestion des équipements électriques en fin de vie de la zone de développement local																																																
1.2.3	Conclure un accord de référence sur le schéma de développement de service électrique avec les OSC locales partenaires, des locaux, agences d'électricité locales, régulateurs et autres acteurs																																																
1.2.4	Mettre en place un comité de suivi et de suivi des performances administratives, techniques et techniques des opérations électriques en vue d'assurer leur gestion de service électrique en tant que bien collectif local																																																
1.2.5	Réaliser un travail de réflexion de plus d'effort pour chaque opération en partenariat avec les agences régionales et provinciales afin de garantir la mise en œuvre de l'ensemble des services et de leur pérennité																																																
001.3	Le multiplage PAMELA est adapté au contexte d'intervention au Burkina Faso pour une mise en œuvre																																																
1.3	Élaborer un travail d'analyse sur les indicateurs d'impact et d'impact social de développement local et des zones ciblées de la zone																																																
1.3.1	Associer les partenaires aux différents échelons de mise en œuvre projet ainsi qu'au processus de planification à court et moyen terme, réaliser une réunion de suivi méthodologique																																																
1.3.2	Organiser des ateliers de formation à destination d'OSC partenaires locaux et autres acteurs du développement intervenant dans les zones ciblées pour appropriation de la méthodologie adaptée																																																
1.3.5	Organiser un atelier de restitution de la méthodologie renforcée à Paris et à Antananarivo																																																
1.3.6	Créer une base de données accessibles à tous acteurs du développement permettant les besoins d'activités des acteurs de développement agricole de la méthodologie adaptée																																																
1.3.7	Réaliser une évaluation finale externe complétant l'étape de suivi d'impact sur le travail réalisé auprès de l'ensemble des entrepreneurs et autres acteurs																																																
1.3.8	Réaliser un rapportage vidéo, mettre en image les effets de l'application de la méthodologie et plus généralement du renforcement de la zone de développement local																																																
002	Le multiplage PAMELA est adapté au contexte d'intervention au Burkina Faso pour une mise en œuvre																																																
002.1	La livraison de l'électricité productive est identifiée et analysée en préparation d'un déploiement opérationnel de la méthodologie PAMELA au service du développement agricole durable																																																
2.1	Analyser le contexte socio-économique des zones ciblées en vue de sélectionner une liste restreinte de bénéficiaires potentiels pour le déploiement de la méthodologie adaptée																																																
2.1.2	Évaluer le potentiel des zones ciblées à l'électricité productive et identifier les solutions de production d'électricité adaptées																																																
2.1.3	Réaliser une analyse approfondie sur le genre en vue d'identifier les barrières et défis de genre liés à l'électricité productive																																																
002.2	Les partenaires d'intervention sont adaptés et appliqués à la méthodologie PAMELA dans le cadre d'un projet de DEVEL'UP																																																
2.2	Renforcer les compétences de l'OSCO en vue d'une application de la méthodologie PAMELA																																																
2.2.1	Réaliser un atelier local et à Madagascar afin de permettre un partage d'expériences entre partenaires techniques et locaux																																																
2.2.2	Établir en partenariat avec l'OSC partenaire burkinabè, le cadre opérationnel de la phase 2 du projet																																																
2.2.3																																																	

Intervention potentielle de l'OSCO